

**RAPPORT SUR LE FONCTIONNEMENT  
DE L'OFFICE DES PÊCHES MARITIMES  
PENDANT L'ANNÉE 1933.**

*A Monsieur le Président Théodore TISSIER, Vice-Président du Conseil d'Etat, Président du Conseil d'administration de l'Office scientifique et technique des Pêches maritimes.*

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT,**

J'ai l'honneur de vous remettre, conformément aux statuts, un rapport sur le fonctionnement de l'Office scientifique et technique des Pêches maritimes pendant l'année 1933.

**I. — Fonctionnement général de l'office.**

Par la loi du 28 février 1933 le Parlement décida de confier à une Commission supérieure la charge d'examiner la situation des Offices autonomes dépendant de l'État. L'Office des Pêches se trouvant compris dans les Établissements soumis à l'appréciation de cette Commission supérieure, sous réserve des décisions convenables à prendre par le Gouvernement sous sa responsabilité propre, son fonctionnement a fait l'objet d'enquêtes minutieuses de la part des Rapporteurs de ladite Commission.

Dans ses séances du 21 et du 28 novembre 1933, cette Commission, après examen et discussion, a admis la nécessité de maintenir l'autonomie de l'Office des Pêches maritimes en notant de façon spéciale que cet Établissement d'État, depuis sa création, n'avait encouru aucune critique ni dans sa gestion technique, ni dans sa gestion budgétaire.

La situation de l'Office des Pêches maritimes se trouve donc consolidée par les conclusions de ladite Commission. Le Gouvernement, à son tour, lui a donné, à la suite de cette enquête, sa consécration en se prononçant pour son maintien et en manifestant sa volonté de lui fournir les moyens de remplir sa mission. Les Chambres elles-mêmes ont suivi le Gouvernement et elles ont conféré, en quelque sorte, une nouvelle investiture à l'Office en renouvelant sans limitation de durée par l'article 68 de la loi de finances du 28 février 1934 la dotation de l'Office accordée précédemment à titre temporaire sur le produit des jeux.

L'Office est ainsi sorti renforcé de l'épreuve par laquelle l'a fait passer la campagne générale dirigée contre les Offices nationaux.

Avant de vous rendre compte de l'activité de l'Office, j'ai le pénible devoir de rappeler que nous avons été très cruellement éprouvés en 1933 par la perte de trois personnes qui avaient consacré toute leur activité aux travaux de l'Office des Pêches.

En effet, en mars, M. Gustave HINARD, Inspecteur général du Contrôle sanitaire, était enlevé à l'affection de ses collègues par une maladie brutale après avoir apporté l'effort de dix années à la réalisation efficace des mesures de salubrité des huîtres et coquillages.

Peu après, l'Office perdait à nouveau un de ses collaborateurs, M. Hervé de MINIAC, Chef de Service des Études frigorifiques; celui-ci, pendant les deux années qu'il appartient au personnel de l'Office, par des recherches à la fois précises et pratiques, était arrivé à mettre au point une technique appropriée à la congélation de la sardine et faire en outre d'utiles recherches sur la conservation à bord du thon par le froid.

Enfin, dès le début de l'année, après avoir, pendant plusieurs années, apporté tout son dévouement et son intelligence à notre Établissement, M<sup>lle</sup> Suzanne LECLERE, attachée au Secrétariat, disparaissait de façon prématurée, emportant avec elle la sympathie attristée de tous ceux qui l'avait estimée dans son service.

L'année 1933 a été marquée de façon toute spéciale par l'achèvement de la construction, le lancement et la première croisière du navire océanographique *Président-Théodore-Tissier*.

D'autre part, il convient de noter que l'extension des recherches de l'Office a comporté la création d'une station biologique nouvelle à Biarritz et le développement des études déjà entreprises au large des côtes marocaines.

#### A. Navire océanographique.

Dans le rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser sur le fonctionnement de l'Office des Pêches maritimes, pendant l'année 1932, figurait une description du navire *Président-Théodore-Tissier*, suffisamment détaillée pour qu'il soit inutile de la reprendre.

Le travail de construction exécuté par les Chantiers de la Seine maritime a donné entière satisfaction, malgré les difficultés que présentait la réalisation d'un type de navire aussi spécial.

La complexité des aménagements et de l'outillage a apporté quelque retard à l'achèvement du bateau. Il put cependant être lancé le 23 septembre 1933 au Chantiers du Trait, au cours d'une imposante cérémonie présidée par M. Eugène FROT, Ministre de la Marine marchande. Lors du banquet offert au Trait, M. H. WORMS, Président du Conseil d'administration des Ateliers et Chantiers de la Seine maritime, M. André MARIE, Député de la Seine-Inférieure, H.-G. MAURICE, Secrétaire des Pêcheries d'Angleterre et Président du Conseil international pour l'Exploration de la Mer, M. le Président Théodore TISSIER, Vice-Président du Conseil d'État et Président du Conseil d'administration de l'Office des Pêches maritimes, et M. le Ministre de la Marine marchande prirent la parole pour célébrer les mérites de la nouvelle unité qui représente enfin un navire digne des recherches océanographiques françaises.

Après la mise à l'eau, l'équipement du navire fut achevé assez rapidement et une Commission placée sous la présidence de M. COLIN DE VERDIÈRE, Ingénieur du Génie maritime, put procéder aux essais de recette du bâtiment et le 13 novembre, conformément aux termes de la loi sur le perfectionnement de l'Outillage national, le Ministère de la Marine marchande remettait à l'Office des Pêches maritimes le navire *Président Théodore-Tissier*.

Sitôt après, le capitaine de frégate BEAUGÉ prenait ses fonctions de commandant et conduisait par une mer assez forte son nouveau bâtiment à Lorient.

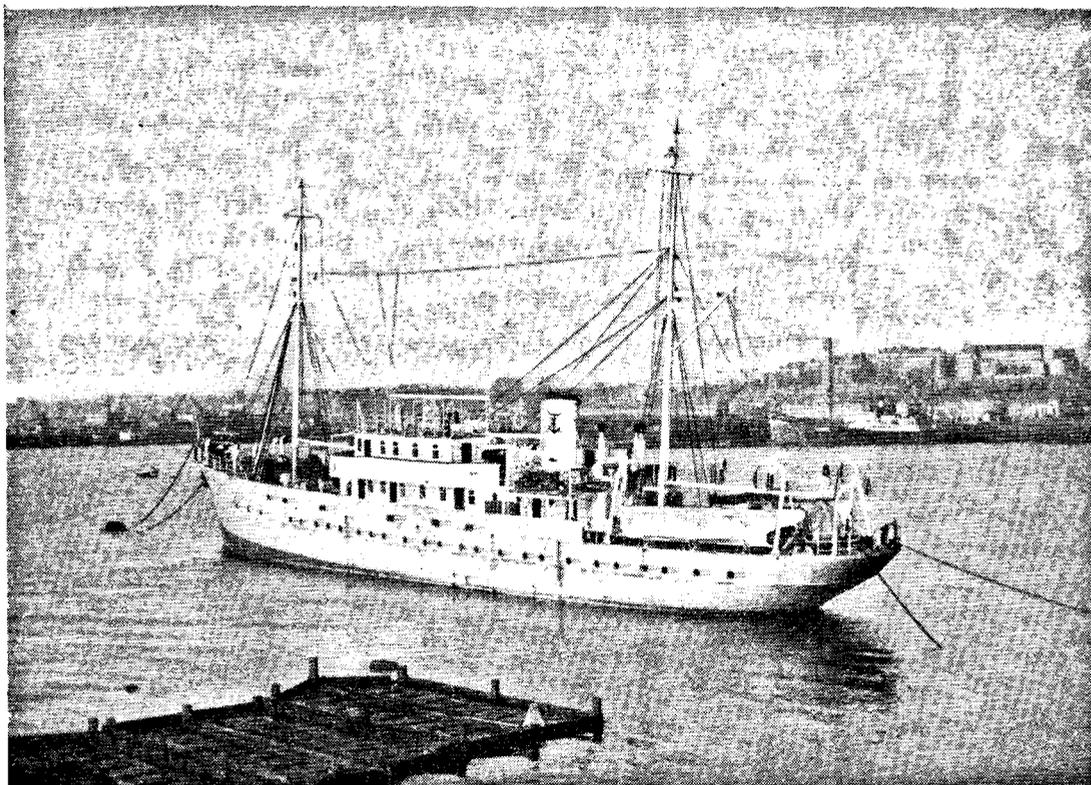
Dans ce port, le matériel scientifique nécessaire fut embarqué et la mission scientifique prit place à bord.

Cette mission comprenait :

Des membres du personnel de l'Office : M. LE DANOIS, Directeur, Chef de Mission, M. BELLOC, Chef du Laboratoire à la Rochelle, M. PRIOL, préparateur spécialement attaché au navire.

Des représentants du Ministère de l'Éducation nationale, MM. PEREZ, professeur de zoologie à la Sorbonne, FAGE, Sous-Directeur de Laboratoire au Muséum national d'Histoire naturelle, MONOD, assistant au Muséum et, détaché à bord par le Ministère de la Marine, l'ingénieur BRUNEL, du Service Hydrographique.

Au moment du départ, le bâtiment fut salué par MM. Théodore TISSIER, le Député William BERTRAND (depuis Ministre de la Marine marchande), CAVALIER, Directeur de l'Enseignement supérieur, DAVY, Recteur de l'Université de Rennes, etc.



Le 21 novembre 1933, le navire *Président-Théodore-Tissier* appareillait de Lorient à 13 heures, faisant route sur la Rochelle. Après avoir mouillé quelques heures à la Pallice, il entrait dans le bassin à flot le 22 novembre.

Le 23 novembre, M. CASTAING, Vice-Président du Conseil d'administration de l'Office, et le Directeur reçurent à bord de nombreuses personnalités rochelaises, notamment : MM. le Préfet de la Charente-Inférieure, le Maire de la Rochelle, le Président de la Chambre de Commerce, LOPPÉ, Directeur du Musée, et de nombreux armateurs.

Le même jour, cette unité quittait la Rochelle à 20 heures faisant route vers le sud-ouest.

Le navire atterrit sur la côte nord d'Espagne dans la région dite des Prégonas, région à

fond extrêmement irrégulier. Les sondages effectués dans les Prégonas firent constater que d'importantes modifications doivent être apportées aux cartes actuelles.

Continuant sa route vers l'ouest et à la demande du Service Hydrographique de la Marine le *Président Théodore-Tissier* fit des recherches pour retrouver des sondages signalés au nord-est du cap Ortegual en 1918 par le navire anglais *May*; il s'agissait de sondages débordant le plateau continental et inférieurs à 200 mètres. Plusieurs recoupements sur l'emplacement des fonds supposés ont prouvé l'inexistence de ces hauts fonds et à la place où ils sont indiqués sur la carte on relève une profondeur moyenne de 1.200 mètres.

Après avoir contourné ORTÉGAL, le bateau fit cap au sud et travailla particulièrement à l'ouest du cap Mondego et près des îles Berlingues et le 28 novembre fit escale à Lisbonne.

Entre la Rochelle et Lisbonne, en plus du travail hydrographique, plusieurs coups de chalut furent donnés, des récoltes de plancton et des prélèvements d'échantillons d'eau furent effectués.

Les membres de la Mission du navire *Président-Théodore-Tissier* n'ont eu qu'à se louer du très cordial accueil qui leur a été réservé dans la capitale portugaise; MM. le Ministre de la Marine, le Directeur des Pêches, le Ministre de France JESSÉ CURELLI vinrent rendre officiellement les visites qui leur avaient été faites par le Chef de Mission et le Commandant.

De nombreuses entrevues permirent aux membres de la Mission de se rencontrer avec leurs collègues scientifiques Portugais, en particulier MM. RAMALHO, Délégué du Portugal au Conseil international pour l'Exploration de la Mer et Directeur de la Station de Dafundo, JORGE et FRADE, Directeur et Professeur au Musée d'Histoire naturelle, le Comte de PENHA CARCIA, Président de la Société de Géographie de Lisbonne.

Ayant atteint la latitude du cap Sines, le navire changea sa route en faisant cap sur le banc Gorringe, établissant un profil sous-marin entre la côte et ce banc. Au départ, près de Setubal fut donné un coup de chalut particulièrement fructueux qui rapporta une quantité importante de grandes crevettes (*Aristeomorpha* et *Aristeus*) et des types variés de squales. Le profil hydrographique entre le Portugal et les divers hauts fonds qui constituent les bancs du large, montre une continuité de crêtes sous-marines; le Commandant BEAUGÉ et M. BRUNEL se livrèrent à un minutieux travail hydrographique sur ces fonds mal connus; des essais de chalutage et de dragage révélèrent un fond très dur, dangereux pour l'exercice des arts traïnants.

Du banc Gorringe, le *Président-Théodore-Tissier* partit en exploration au banc de la Seine, où furent pratiquées de nouvelles observations qui confirmèrent dans les grandes lignes ce que l'on connaissait de ce banc isolé; des essais de dragage et de chalutage montrèrent que le fond est difficile à travailler.

Du banc de la Seine, le navire se rendit à Madère en vérifiant les fonds entre cette île et Porto-Santo. Entre ces deux îles, le relief sous-marin est absolument chaotique, avec de profondes vallées abruptes, des aiguilles basaltiques isolées fort hautes. Les sondages apportèrent des modifications à la conformation de la crête qui relie Madère aux îles Desertas.

Le navire escala Funchal le 4 décembre où la mission fut fort aimablement reçue par M. DA CUNHA, Agent consulaire de France à Madère.

Le lendemain le navire appareillait et arrivait de nuit dans les parages des îles Salvages. Cet archipel comprend trois îles principales : la Grande Salvage, le Grand et le Petit Piton; elles sont formées de roches volcaniques. La Grande Salvage est d'un accès fort difficile, car elle est bordée d'une façon continue par une falaise abrupte de 50 mètres de hauteur et le ressac extrêmement violent rend tout débarquement difficile. Les îles sont désertes et rarement visitées par les navires pour lesquels elles constituent un réel danger car aucun phare ne les signale aux navigateurs. Malgré une mer assez forte, deux débarquements furent cependant

opérés dans la journée du lendemain et permirent aux Membres de la Mission scientifique de rapporter des échantillons de la faune et de la flore de la Grande Salvage qui sont fort mal connues et contiennent des espèces absolument locales.

Deux heures environ après que le navire eut quitté ces parages désolés, une bille de bois dur, flottant entre deux eaux, entra en collision avec l'hélice et en brisa une pale. A la suite de cette avarie, le navire relâcha dans le port de Las Palmas, à la Grande Canarie. Dans ce port, le bateau fut hissé sur un slip et une hélice de rechange mise en place; cette réparation s'effectua dans de bonnes conditions.

Les membres de la Mission profitèrent de cette relâche pour étudier la faune de la Grande Canarie et de l'île de Ténériffe. Ils furent reçus d'une façon très cordiale par M. Luis BELLON, Directeur du Laboratoire des Canaries, expert au Conseil international. Le navire reçut de nombreux visiteurs et fut visité notamment par presque tous les professeurs et élèves des établissements d'enseignement des îles Canaries, auxquels furent faites des causeries et démonstrations. Les journaux canariens publièrent d'importants articles sur le séjour du navire à Las Palmas.

Après sa réparation terminée, le *Président-Théodore-Tissier* fit route sur l'île de Lanzarote. Une partie de la mission scientifique fut débarquée à Arrécife en vue de permettre une exploration de grottes souterraines en relation avec la mer dans lesquelles vit une faune spéciale jusqu'ici mal étudiée. Les membres de la Mission restés à bord partirent avec le navire dans la direction du cap Juby, centre de la Colonie espagnole du Rio-de-Oro pour se livrer à des travaux d'océanographie. De nombreuses lignes de sonde furent pratiquées au large de la côte de Rio-de-Oro amenant des corrections sensibles dans les cartes en usage. Des essais de chalutage donnèrent des résultats satisfaisants et une partie du poisson rapporté fut congelée à titre d'essais frigorifiques.

Après le réembarquement à Arrecife, dans la soirée du 17 décembre, des membres de la Mission scientifique précédemment débarqués, les recherches se portèrent sur le banc Concepcion, sous forme d'un relevé hydrographique très détaillé et d'essais de chalutage. La plus grande partie du banc put être travaillée à l'aide du chalut; le fond est caractérisé par une énorme éponge blanche, l'*Asconema Setubalense*, que les pêcheurs désignent souvent sous le nom de « couvertures ».

De Concepcion, le *Président-Théodore-Tissier* revint vers la côte d'Afrique et des études au point de vue de l'hydrographie et du chalutage furent effectuées au large des côtes du Sud du Maroc, particulièrement devant l'embouchure de l'oued Draâ.

Le 20 décembre, le navire mouillait devant Agadir. Dans ce port, où l'état-major prit contact avec les autorités locales, embarquèrent M. le Docteur Jacques LIOUVILLE, Directeur de l'Institut scientifique chérifien et M. Jean LE GALL, Chef de laboratoire à l'Office, en mission au Maroc. A partir de ce moment, le navire *Président-Théodore-Tissier* entreprit une étude sommaire des fonds de la côte marocaine, en particulier dans la zone comprise entre 150 et 1.000 mètres. Les cartes hydrographiques n'indiquent, dans cette zone, qu'un nombre extrêmement restreint de sondes.

Presque immédiatement après avoir quitté Agadir, par 30° 46 latitude nord et 10° 12 de longitude ouest, les sondeurs révélèrent la présence d'un haut fond complètement inconnu qui représente un éperon vers le large formant la suite sous-marine des chaînes côtières. Le point culminant de cet éperon est à une profondeur de 214 mètres; il est relié à la terre par une crête atteignant une profondeur maxima de 355 mètres.

Au large de Mogador et de Safi, les sondages ont permis de préciser la présence de deux plateaux découpés par des vallées profondes mais de nature poissonneuse;

toutefois, vers le Nord, une argile extrêmement gluante et compacte rend difficile le chalutage.

Au cours de ces observations, le navire escala quelques heures à Mogador et à Safi et des visites furent échangées avec les autorités locales.

Enfin, le 25 décembre, le *Président-Théodore-Tissier* mouillait à Casablanca où il resta quatre jours. Au cours de cette escale, le Chef de mission et le Commandant furent reçus par le Résident général du protectorat du Maroc, les Directeurs des principaux services, et le navire fut visité par de hautes personnalités telles que MM. le Général HURET, Commandant supérieur des troupes d'occupation, le Contre-Amiral DE PENFENTENYO, Commandant la Marine, le Contrôleur ORTHLIEB, Chef de la région des Chaouïa, etc. De nombreux articles et informations parurent dans la presse marocaine; des visites de courtoisie furent échangées avec l'état-major de l'avis *Mondemont* qui se trouvait dans le port de Casablanca.

C'est par une mer très forte que le *Président-Théodore-Tissier* quitta Casablanca avec vent du Nord-Ouest. Lorsque le navire se trouva par la longitude du 10° méridien, il changea sa route en faisant cap vers le Nord.

Malgré le mauvais temps rencontré à l'Ouest de la côte de Portugal, la Mission scientifique put effectuer une coupe hydrographique le long du 10° méridien W. G. Celle-ci se raccordait aux observations pratiquées depuis Agadir et porta ainsi sur une longueur de 17 degrés de longitude, du 30° Nord au 47° Nord, c'est-à-dire sur plus de 1.000 milles. Une opération de ce genre n'avait jamais été pratiquée en pleine saison hivernale, dans cette région.

Quand le navire atteignit l'accore sud du plateau continental européen, vers le 47° latitude Nord, il atterrit sur le banc de la Chapelle et se livra à des études hydrographiques et à des essais de chalutage.

Après quoi, il mit le cap sur Lorient pour y débarquer le personnel de la Mission scientifique et le matériel récolté au cours de la croisière; il mouilla dans ce port le 5 janvier 1934, puis vint compléter son désarmement à Brest.

Il est difficile d'analyser avec une entière précision, dès à présent, la valeur des renseignements, documents et échantillons rapportés par le *Président-Théodore-Tissier*, au cours de cette première croisière qui représentait surtout une sortie d'essais pour le navire et pour son outillage.

Au point de vue hydrographique, il est très certain que le matériel dont dispose le navire est déjà parfaitement mis au point. Les sondeurs sonores du type Marti, soit au marteau, soit au fusil, ont fourni une documentation bien supérieure à celle qui nous avait été garantie par l'inventeur des appareils. Sur des fonds durs et sonores, le marteau a marqué des sondes au delà de 1.500 mètres et au fusil jusqu'à 4.000 mètres.

Le système d'enregistreur à l'encre a parfaitement fonctionné et fourni des graphiques des plus intéressants.

Ce travail de sondage automatique et continu peut permettre, dans un délai extrêmement bref, d'effectuer des relevés hydrographiques même sur des régions fort étendues. Les études de cartographie sous-marine, qui intéressent si directement l'industrie du chalutage à vapeur, seront donc assurées facilement à chaque sortie du navire.

Au point de vue hydrologique, l'examen des prélèvements d'échantillons d'eau, effectués à diverses profondeurs, a déjà permis d'avoir un premier aperçu sur le régime des eaux marocaines et en particulier sur la formation du courant des Canaries.

D'autre part, la longue section hydrologique le long du 10° W. G. a démontré que, dans cette période d'hiver, se caractérisait, depuis le Sud de l'Irlande jusqu'au Sud du Maroc, le

phénomène que j'ai décrit sous le nom de stabilité hivernale : un véritable mur d'eaux froides, homogènes, isothermes, de la surface jusqu'à 200 mètres et au-dessous, empêche toute pénétration d'eaux chaudes vers les côtes d'Europe. C'est la démonstration la plus typique de la thèse que nous soutenons depuis de longues années, à savoir que le Gulf-Stream ne parvient pas à atteindre les côtes de l'Atlantique oriental.

Au point de vue de la biologie océanographique, des récoltes de plancton et des prélèvements de faune faits soit à l'aide du chalut, soit à l'aide de dragues, ont rapporté un nombre considérable d'échantillons sur la valeur desquels on ne peut encore se prononcer car ils nécessitent des études de spécialistes. Dès à présent, cependant, on peut assurer que les collections rapportées des Salvages et des Canaries ont un haut intérêt zoologique.

Dans le domaine des essais pratiques, les opérations de chalutage ont fourni, en de nombreux points, des indications sur la valeur des fonds, soit en permettant de reconnaître qu'ils sont d'une exploitation fructueuse, soit au contraire en révélant qu'ils sont dangereux pour l'exercice des arts traînants.

D'autre part, grâce à l'excellente installation frigorifique du navire, des essais de congélation tentés sur des animaux marins jusqu'ici non utilisés dans la consommation habituelle française, par exemple la grosse crevette du Maroc et du Portugal, ont permis la mise au point de la technique assurant la conservation de ces produits.

Comme conclusion de la première croisière du navire *Président-Théodore-Tissier*, on peut déclarer que ce bâtiment a révélé des qualités nautiques de premier ordre permettant, même par grosse mer, d'effectuer des recherches scientifiques. Son outillage, d'une façon générale, convient admirablement aux recherches auxquelles il est destiné; on peut donc escompter que les croisières de 1934 ne pourront avoir, après une dernière mise au point, que des résultats extrêmement fructueux.

Je tiens tout particulièrement, en ma qualité de Chef de mission dans cette première croisière, à exprimer toute ma gratitude aux Membres de la Mission scientifique qui, de jour et de nuit m'ont apporté leur collaboration; grâce à leurs efforts, les travaux et les observations de tout genre se sont poursuivis de façon continue, permettant d'obtenir ainsi un rendement énorme malgré la courte durée de la croisière. Je n'aurai garde d'oublier de faire une mention toute spéciale des qualités de navigateur et de savant dont le Commandant BEAUGÉ a fait preuve au cours de cette première campagne.

#### B. Laboratoire de Biarritz.

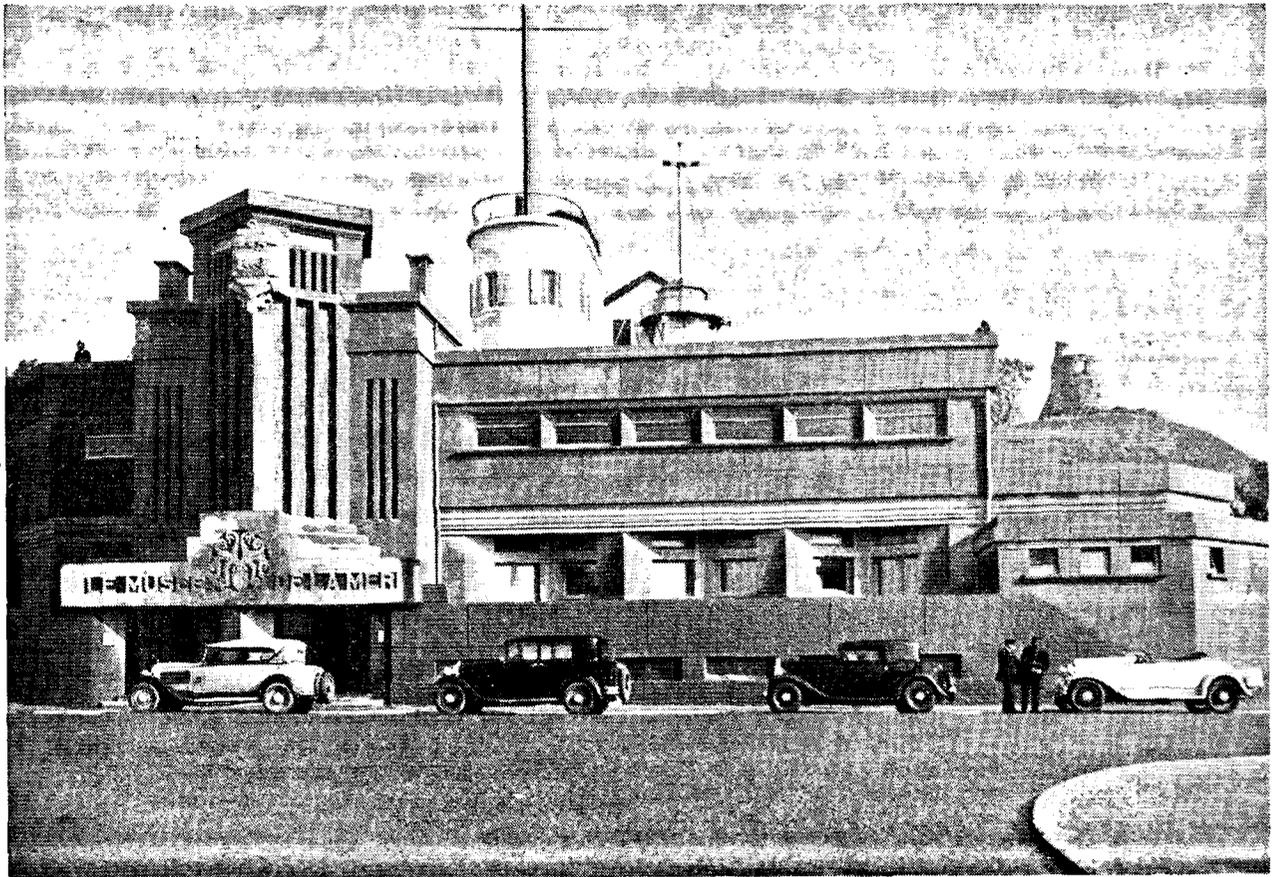
La municipalité de Biarritz, sous l'autorité éclairée de M. le Maire IRIGOYEN, a édifié, près du célèbre Rocher de la Vierge, un bâtiment d'architecture moderne qui a pris le nom de « Palais de la Mer ». Cet établissement comprend un vaste aquarium placé en sous-sol et des salles de collections sur deux étages. La municipalité de Biarritz, désireuse d'être conseillée pour l'aménagement du Palais de la Mer, a formé un Comité de direction scientifique qui comprend : le Directeur du Muséum national d'Histoire naturelle, le Directeur de l'Office des Pêches maritimes, le Directeur de l'Office national météorologique et l'Inspecteur général des Eaux et Forêts de la région du Sud-Ouest.

A la demande de M. IRIGOYEN, le Comité ainsi formé se réunit les 18 et 19 juillet et reçut l'hospitalité de la ville de Biarritz. Divers centres d'études furent alors créés, à savoir :

a. Un centre d'études de biologie marine et d'océanographie, confié à l'Office des Pêches maritimes;

- b. Un centre d'études de biologie fluviale, confié à la Direction des Eaux et Forêts;
- c. Un centre d'études de météorologie, confié à l'Institut national de météorologie;
- d. Un centre d'études de zoologie, confié au Muséum national d'Histoire naturelle.

Ces centres d'études sont placés sous l'autorité des directeurs des divers services, établissements ou offices auxquels ils ont été confiés en ce qui concerne le personnel qui y est ratta-



ché. Du centre d'études de biologie marine et d'océanographie dépendent le service et l'entretien de l'aquarium public du Palais de la Mer.

M. ARNÉ, Délégué de l'Office pour la région sud-ouest, qui, depuis environ dix ans a apporté sa collaboration à notre établissement, a été placé à la tête de ce centre d'études en qualité d'assistant faisant fonction de chef de laboratoire. M. le Directeur du Muséum national d'Histoire naturelle a, de plus, confié au Délégué de l'Office, le soin de représenter à Biarritz son établissement pour la section de zoologie.

Ainsi, grâce à l'heureuse initiative de la municipalité de Biarritz, l'Office compte maintenant une nouvelle station biologique dans cette région particulièrement intéressante par suite de la pêche spéciale du port de Saint-Jean-de-Luz.

Le Palais de la Mer, ouvert dès le mois d'août, a reçu de très nombreuses visites du public avant même son achèvement définitif et les recettes que lui procurent les entrées de l'aquarium sont suffisantes pour alimenter un budget qui fera vivre l'établissement.

### C. Recherches sur les pêches marocaines.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de le signaler dans mon rapport sur le fonctionnement de l'Office pendant l'année 1932, les recherches effectuées sur les pêches du Maroc ont pris une place importante dans les travaux de l'Office des Pêches maritimes. Je citerai d'abord un très intéressant mémoire de M. BELLOC sur les fonds chalutables de la côte occidentale d'Afrique qui contient des renseignements fort utiles sur le chalutage au large des côtes marocaines. Ce mémoire fournit des indications sur la nature des fonds, leur position, leur repérage et précise les époques où leur exploitation est la plus rémunératrice.

D'autre part, à la fin de 1933, M. LE GALL, Chef de laboratoire à Boulogne-sur-Mer, a été envoyé en mission à l'Institut scientifique chérifien pour continuer les études qu'il avait entreprises au cours des années précédentes. Les recherches de M. LE GALL ont porté plus particulièrement sur la sardine marocaine tant au point de vue de sa morphologie et de sa biologie que de son utilisation industrielle. Le délégué de l'Office a également mis au point un mémoire sur le tassergal (*Temnodon saltator*) dont l'importance économique est extrêmement grande par suite de la consommation que les indigènes font de ce poisson. Le mémoire de M. LE GALL prend place dans le premier fascicule du tome VII de la *Revue des Travaux*.

La récente croisière du *Président-Théodore-Tissier*, comme nous l'avons dit plus haut, a comporté de plus une série de très importantes observations sur la pêche marocaine; les fonds marocains se subdivisent en trois zones : d'une part, une zone littorale qui va de la côte jusqu'aux fonds d'environ 125 mètres et qui est exploitée par les pêcheurs côtiers; le poisson y est abondant, mais le plus souvent de petite taille; d'autre part, entre 125 et 230 mètres, s'étend une zone corallienne extrêmement dangereuse pour l'exercice des arts traînants et où la pêche est, en fait, impraticable; enfin, en dehors de cette ceinture de coraux, se trouve la pente du plateau continental jusque vers 600 mètres, sur laquelle, par places, se trouvent d'excellents fonds de chalutage. Cette zone est exploitée par les chalutiers de fort tonnage, d'nus de la métropole, et mérite d'être explorée et définie d'une façon toute particulière; elle représente, en effet, la partie la plus importante, au point de vue économique, des fonds de pêche marocains; les premiers sondages pratiqués par le *Président-Théodore-Tissier* ont démontré que cette région était, en fait, à peu près totalement inconnue et qu'il y avait grand intérêt à effectuer, pour la définir, un grand travail de cartographie sous-marine.

La Résidence générale a l'intention de faire appel à l'Office des Pêches maritimes pour mener à bien cette vaste étude.

## II. — Océanographie et biologie.

Les études concernant l'océanographie et la biologie des animaux marins comestibles ont donné lieu, pendant l'année 1933, à divers travaux effectués par les laboratoires de Boulogne, Lorient et la Rochelle, ainsi qu'à de fréquentes sorties du personnel de ces laboratoires sur des navires de pêche.

### A. Recherches hydrologiques.

Les recherches hydrologiques ont été poursuivies en Mer du Nord, en Manche et à l'entrée de cette mer en tenant surtout compte des relations que présentaient les conditions physico-chimiques de l'eau de mer avec le déplacement des harengs et des maquereaux. Afin d'établir une continuité dans ces observations, et à la suite d'un accord passé avec le Service des Pêcheries de Grande-Bretagne, des prélèvements réguliers sont effectués à bord des navires faisant les traversées de Dunkerque à Folkestone, de Calais à Douvres, de Boulogne à Folkestone. La récolte méthodique de ces échantillons complète utilement les observations journalières faites à bord du bateau-feu de *Sandettié*; elle permet de préciser, à tout moment de l'année, le mouvement des eaux du Pas-de-Calais, c'est-à-dire de la zone où se rencontrent les populations harenguières de la Manche et de la Mer du Nord.

D'autre part, grâce à la collaboration de la Marine nationale, M. LE GALL, aux mois de février et mars, a effectué une sortie à bord de l'avis *Ardent*, placé sous le commandement du Lieutenant de vaisseau DAYNAC. Des lignes de stations hydrologiques ont marqué les itinéraires suivants : Boulogne-Douvres; Douvres-Ostende; Ostende-Lowestoft; Lowestoft-Ijmuiden. Ces études représentaient la part réservée à la France dans un programme de recherches combiné entre diverses nations, dont l'exécution avait été décidée par le Conseil international pour l'Exploration de la mer.

En outre, dès le mois de juin, des observations hydrologiques permettaient d'établir la présence d'une forte transgression atlantique à l'entrée occidentale de la Manche et au sud de l'Irlande; cette transgression correspondait à un mouvement de même nature dans la partie septentrionale de la Mer du Nord. La présence de cette transgression laissait prévoir une saison de pêche précoce aussi bien pour le maquereau que pour le hareng. Pour suivre de près cet important phénomène, M. LE GALL reprit place, au mois de juillet, sur l'avis *Ardent* et pratiqua des sections hydrologiques entre Ouessant et les îles Sorlingues, les Sorlingues et les Smalls, et dans la région du Nympe Bank.

D'autres sections effectuées plus au large, aux accores du plateau continental et jusqu'au 46° N. permirent de situer exactement la limite septentrionale des eaux atlantiques.

Cette dernière partie du programme hydrologique avait un haut intérêt pour la pêche du thon.

De plus, en relation avec les observations précédentes, M. PRIOL, préparateur au Laboratoire de Boulogne, a pris part à de nombreuses sorties de navires de pêche, notamment à bord du *Notre-Dame-de-France*, du *Notre-Dame-de-Laghet*, du *Capitaine-Armand*, de la *Petite-Berthe*, etc., et a pu opérer des recherches hydrologiques, soit dans la région d'Ûtsire, en Mer du Nord, soit à l'ouest de l'Irlande et au large des côtes de Bretagne.

### B. Recherches sur le hareng et le maquereau.

Les études de M. LE GALL, au cours des années précédentes, ont déjà fourni une documentation fondamentale sur les deux types de harengs qui se rencontrent en Mer du Nord et en Manche orientale. Les recherches faites en 1933 ont confirmé les variations déjà signalées dans les déplacements de ces deux populations harenguières. Les études hydrologiques avaient permis d'affirmer une pêche précoce du hareng et l'armement prévenu dès le mois de juillet, a pu profiter des indications de l'Office et travailler utilement aux Fladen, à Inishtrahull et aux Smalls.

Au début de cet hiver, l'étude de la composition du stock de hareng présent sur les frayères, a permis de conclure à des prévisions favorables justifiées par les événements; il faut noter tout spécialement la première apparition de harengs de 3 ans, de la classe 1930, qui s'annonce d'une quantité supérieure à la moyenne.

On doit à M. PRIOL des observations suivies sur la pêche du maquereau dans la région du Sud de l'Irlande en particulier; plusieurs milliers de maquereaux ont été mesurés et étudiés à bord de navires de pêche; les recherches ont prouvé que la concentration des bancs de maquereaux s'est opérée logiquement et méthodiquement aux divers mois de l'année, suivant les axes transgressifs définis par LE DANOIS.

Les études planctoniques, au point de vue des migrations du hareng et du maquereau ont amené certaines constatations intéressantes; il a été établi par exemple, à la fin de l'année 1933, que la trop grande abondance d'une algue unicellulaire du genre *Phæocystis* provoquait des modifications dans les mouvements des bancs qui tâchaient d'éviter les zones où cette algue était accumulée.

### C. Recherches sur la sardine.

Une importante contribution aux recherches sur la sardine a été apportée par le travail de MM. PRIOL et LE GALL sur la ponte de ce poisson au nord du golfe de Gascogne et en Manche. Cette étude a paru dans la *Revue des Travaux* et démontre l'influence directe des axes transgressifs sur la ponte des sardines.

Les sardines des côtes de France ont aussi fait l'objet de recherches de M. DESBROSSES en ce qui concerne la côte de Bretagne, de Concarneau à l'embouchure de la Loire. Ce mémoire a également paru dans la *Revue des Travaux*.

D'autre part, ainsi que nous l'avons signalé, d'autres races de sardines (notamment les populations marocaine et algérienne) ont fait l'objet de recherches approfondies dans le cours de l'année 1933.

### D. Recherches sur les poissons de chalut.

C'est en particulier sur des investigations concernant ces poissons qu'a porté l'activité des laboratoires de Lorient et de la Rochelle.

Dans la *Revue des Travaux de l'Office* a notamment paru une véritable monographie du rouget-barbet dans l'Atlantique nord, due à M. DESBROSSES. Ce travail fournit une mise au point de la courbe de croissance, de la longévité et de la composition du stock des rougets-barbets, espèce pour laquelle aucune étude n'avait été jusqu'ici entreprise à ces différents points de vue.

Les recherches sur le merlu ont été continuées par MM. BELLOC et CADENAT du Laboratoire de la Rochelle; de même, ces biologistes ont entrepris une étude détaillée des divers poissons que rapporte le chalut sur les fonds du Maroc et de la Mauritanie et dont la biologie est, à l'heure actuelle, fort mal connue.

Pour poursuivre ces recherches, le personnel des deux laboratoires de l'Océan a fait de nombreuses sorties et croisières sur des chalutiers.

### III. — Recherches techniques.

#### A. *Études frigorifiques.*

Peu avant la mort de M. DE MINIAC, les résultats des expériences qu'il avait effectuées sur la congélation et la conservation par le froid de la sardine ont été publiés dans la *Revue des Travaux de l'Office* par les soins de M. Jean HURET.

La technique mise au point par M. DE MINIAC permet de conserver la sardine pendant un temps suffisant pour faire face aux nécessités de fabrication soit en période de trop grande abondance, soit en période de mauvais temps arrêtant la pêche.

En ce qui concerne la pêche, le personnel de l'Office a eu à diverses reprises à examiner des lots de poisson congelé par différents procédés et aussi à faire des observations sur d'autres méthodes destinées à se substituer à la congélation. C'est ainsi qu'ont été soumis au laboratoire des échantillons préparés par le système de M. CASTAING, à savoir l'arrêt de la fusion de la glace dans la cale des chalutiers par une machine frigorifique annexe.

M. SCHVINTE, préparateur au Laboratoire de Paris, a rassemblé une documentation des plus complètes sur la question de la conservation du poisson par le froid. Cette documentation est destinée à servir de base aux études de la Commission spéciale de l'Office chargée d'étudier dans son ensemble le problème de la frigorification.

#### B. *Recherches techniques sur les conserves.*

À diverses reprises les usiniers en conserves avaient exprimé le désir que soit recherchée une méthode permettant de déceler le degré d'altération du poisson mis en boîte par des industriels peu consciencieux. Pour déférer à leur demande le laboratoire de Paris a entrepris des recherches sur les méthodes physiques, chimiques et bactériologiques permettant d'apprécier les qualités de fraîcheur et d'altération du poisson. Cette étude a, de plus, un grand intérêt au point de vue des recherches frigorifiques, car elle peut permettre de juger de l'état de conservation du poisson préparé par le froid après un stockage plus ou moins prolongé.

Un examen systématique est entrepris sur les différents indices chimiques en liaison avec la dégradation des matières albuminoïdes constitutives de la chair du poisson. Les principaux éléments étudiés sont la formation d'acides aminés, d'azote ammoniacal, d'azote aminé volatil ainsi que la modification de la réaction alcaline ou acide de la chair.

C'est le taux des produits azotés volatils déterminés par une technique appropriée qui paraît bien constituer le meilleur indice; ces substances proviennent de l'effet de l'action des bactéries de la putréfaction sur les matières protéiques. Les variations du pH sont d'une détermination facile et rapide, malheureusement ce facteur est soumis à la fois au développement d'éléments basiques dus à l'action bactérienne et à la formation d'acides lactiques provenant de la transformation du glycogène du muscle; il en résulte que ces fluctuations ne sont pas suffisamment sensibles pour marquer le début d'altération du poisson.

Le caractère physique principal de l'altération serait susceptible d'être fourni par les modifications de la fluorescence du poisson obtenue en lumière de Wood. De nombreuses données sont déjà recueillies à cet égard, mais des précautions supplémentaires sont encore nécessaires pour la mise au point de la méthode.

L'examen bactériologique comporte des essais de cultures ou des examens micrographiques directs; les essais de culture permettent une numération bactérienne certaine, mais ils sont d'un délai d'exécution assez lent; en outre, ils ne sont point applicables à une conserve stérilisée. L'examen micrographique peut révéler rapidement une décomposition microbienne relativement importante et peut être exécuté dans tous les cas; toutefois l'application de ce procédé présente une difficulté due à la délicate discrimination des organismes bactériens et des débris cellulaires de la chair même du poisson. Le Laboratoire de Paris continue en conséquence ses études sur cette importante question afin d'arriver à établir une méthode définitive.

M. GIRE, professeur à l'Institut catholique de Paris, a étudié particulièrement cette année la sulfuration des étamages et mis en évidence dans une note qui a paru dans la *Revue des Travaux* l'influence de la présence d'oxygène ou d'air dans l'attaque de l'étamage par une solution sulfurée.

Il résulte des conclusions pratiques du travail de M. GIRE que la sulfuration d'étamage des boîtes de conserve est beaucoup moins à craindre si le préchauffage est pratiqué; cette opération, en effet, élimine la majeure partie de l'air retenu dans la conserve.

M. BOURY, chef du Laboratoire de Paris a expérimenté une technique permettant de se rendre compte assez rapidement si un sel de pêche neuf ou usagé est susceptible d'apporter le « rouge » aux poissons qu'il doit conserver. Il a, de plus, étudié l'influence possible de la composition du sel sur la formation du « rouge »; il résulte des expériences faites que le développement de certaines espèces de germes susceptibles de provoquer l'accident en cause se trouve empêché par une dose relativement faible de calcium. Cette recherche pratique est de nature à renseigner utilement les armateurs à la grande pêche.

D'autre part, une expérience fut récemment effectuée à Fécamp avec le concours des industriels intéressés à l'effet de définir le rôle de la composition du sel dans le salage du hareng. D'après les analyses faites au Laboratoire de Paris, il ressort que les sels les plus purs sont de nature à pénétrer le plus rapidement dans le poisson. Toutefois, il ne semble pas que de petites proportions de calcium ou de magnésium de l'ordre de 0,5 p. 100 soient capables de retarder sensiblement le passage du chlorure de sodium dans le poisson mis en sel.

Dans une autre branche de recherches, l'Office des Pêches a fait appel au concours de la Marine nationale pour des études sur le remorquage des fils et des filets; M. l'ingénieur général BARILLON, directeur du bassin d'essai des Carènes, a bien voulu prendre lui-même en mains ces expériences et fournir sur ce sujet qui intéresse tout l'armement deux rapports extrêmement documentés.

Je me permets de le remercier d'une façon toute particulière au nom de l'Office des Pêches maritimes de la collaboration qu'il a bien voulu nous apporter.

#### IV. — Recherches de biologie ostréicole et conchylicole.

L'Office des Pêches fut représenté dans les commissions de visite des bancs huîtres et coquilliers par MM. LAMBERT, VOISIN, TACLET et CHAUX-THÉVENIN. Une reprise des bancs huîtres s'est manifestée en plusieurs endroits, en particulier dans la rade de Brest, dans les rivières d'Auray et de Pénérf.

Chargé d'étudier les possibilités de faire de la mytiliculture dans le Morbihan et la rivière de Pénérf, M. LAMBERT s'est prononcé contre l'introduction des moules dans les régions où se cultive l'huître plate indigène.

Par contre, il a donné avis favorable à la création de parcs d'élevage d'huîtres portugaises dans la région de l'Aiguillon sous la réserve qu'une surveillance constante serait exercée par les services régionaux et qu'une clause « de sauvegarde » serait introduite dans les arrêtés de concession.

M. VOISIN a amorcé l'étude du phyto-plancton des régions ostréicoles, étude qui sera menée à la fois par le personnel des inspections régionales et celui du service central.

Diverses études (verdissement, pousse et engraissement des huîtres, influence de la salinité, destruction des animaux et végétaux nuisibles) ont été commencées par MM. LAMBERT, CHAUX-THÉVENIN et VOISIN. M. CHAILLÉ a bien voulu mettre à la disposition de l'Office plusieurs claires qui serviront aux expériences prochaines.

M. BORDE a étudié l'influence du sulfate de cuivre sur les astéries et M. LAMBERT a mis au point un procédé de capture des bigorneaux perceurs qui a fait ses preuves en eau profonde.

L'étude de la reproduction des huîtres a été activement poussée par les inspecteurs du contrôle sanitaire dans les régions d'Auray, de la Tremblade et d'Arcachon. De mai à septembre de nombreuses pêches de plancton ont été effectuées et les larves d'huîtres dénombrées dans les rivières du Belon, du Merrien, du Crach, d'Auray, de Pénerf, dans la Seudre (chenaux de Luzac et de Recoulaine), en mer vers la Casse du Four et sur le banc de Ronce ainsi que dans les différents chenaux du bassin d'Arcachon.

Enfin, un décret du 25 janvier 1933 ayant interdit l'immersion dans les eaux françaises de tous les coquillages provenant des pays étrangers pour éviter la propagation du crepidula, très abondant en Hollande, M. LAMBERT a été chargé d'étudier l'élevage et le parquage des bigorneaux et de rechercher si les crepidula et les bigorneaux cohabitaient. A la suite de son enquête, M. le Directeur de l'Office des Pêches a proposé d'apporter en faveur des bigorneaux une dérogation à l'interdiction prononcée par le décret du 25 janvier. Cette dérogation fut aussitôt accordée sous la réserve que les arrivages seraient surveillés par les inspecteurs des régions intéressées. Jusqu'à ce jour, malgré des sondages constants, MM. JARDIN et TACLET n'ont relevé aucune trace de crepidula parmi les bigorneaux irlandais ou hollandais.

#### A. *Commission consultative des Établissements de pêche.*

Cette commission s'est réunie au Ministère de la Marine marchande le 21 juillet pour examiner un arrêt du Conseil d'État au sujet de la situation des marais à poissons des Sables-d'Olonne et la possibilité d'accorder des établissements de pêche en pleine mer. Elle a répondu affirmativement à cette dernière question. L'Office des Pêches était représenté par MM. LAMBERT, membre de la commission, et RÉMY.

#### B. *Commission supérieure de salubrité.*

La commission supérieure s'est réunie pour examiner les nouvelles propositions de construction d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales faites par la municipalité de Chatellaiillon. M. LAMBERT, rapporteur, a étudié les conséquences possibles de cette installation sur la salubrité des nombreux parcs et des gisements naturels d'huîtres portugaises de la région. Le projet a été rejeté dans sa forme actuelle, mais diverses restrictions ont été apportées à l'extension des concessions vers la ville et la plage.

Plusieurs études dont l'Office des Pêches avait été chargé par la Commission supérieure ont été faites par M. LAMBERT au cours de 1933, en particulier celles de la situation sanitaire des gisements de coques ou hénons, des baies de Canche, d'Authie et de Somme, du projet d'égout de Lion-sur-Mer et des gisements moulières des côtes du Calvados.

### C. *Contrôle sanitaire ostréicole.*

De nombreuses enquêtes ont été entreprises sur la côte par les soins du service du contrôle sanitaire, soit pour étudier des zones au point de vue de leur classement ou de la modification de ce classement, soit pour aider la création d'établissements d'expédition.

La salubrité des zones de pêche des coquillages a été étudiée à Étapes, Paris-Plage, Berck-Plage, Fort-Mahon, le Crotoy, Saint-Valéry, Cayeux par M. LAMBERT, à Brest, à Landerneau, à Vannes par MM. LAMBERT et TACLET, à la Belle-Henriette par M. DUPAIN, à la Nouvelle, Gruissan, Cabannes de Fleury par M. TEISSONNIÈRE, à Marseille (Saut-du-Marot) par M. LAMBERT, représentant M. le Ministre de la Marine marchande dans une commission spéciale nommée par le Préfet des Bouches-du-Rhône.

Le banc huître du Lay a fait l'objet d'une proposition de classement, des zones suspectes ont été réduites ou classées salubres : la Trinité, le Crach, Aytré, Saint-Trojan. Les limites de la zone suspecte de la Haute-Seudre ont été précisées; la cayenne de Seudre, le chenal de Goizy ont été étudiés. M. BORDE a recherché les causes de l'épidémie de Bordeaux, étudié les effets sur la salubrité des parcs du cap Ferret de la présence des pontons flottants ancrés à cet endroit, continué l'étude des déversements de l'usine de Facture, recherché les possibilités de créer un bassin réservoir municipal à Arcachon, ce qui permettrait de supprimer les bacs dont la salubrité est toujours sujette à caution.

En exécution de la circulaire du 30 août 1932, les projets d'égouts de Lion-sur-Mer, Cancale, Dinan, Lorient, Chatelaillon, Collioures, la Ciotat ont été examinés, permettant de sauvegarder la salubrité des gisements et des établissements de pêche.

L'Office des Pêches a été prié de donner son avis sur la salubrité de 2.899 parcelles du domaine public dont la concession était demandée par des ostréiculteurs, mytiliculteurs ou conchyliculteurs. 405 de ces demandes ont nécessité des enquêtes spéciales. 64 ostréiculteurs ont sollicité le classement de leurs établissements en 1<sup>re</sup> catégorie et ont effectué les travaux nécessaires suivant les instructions des inspecteurs régionaux.

Enfin, en dehors du service régulier des sept régions de contrôle dont les laboratoires ont effectué au cours de l'année 4.300 analyses dont plus de 1.300 de lots d'huîtres ou de coquillages divers, les inspecteurs du contrôle sanitaire ont été chargés de nombreuses missions spéciales. Citons leur participation aux opérations du comice agricole de Marennes, du jury des foires aux huîtres d'Andernos, d'Auray, etc., de la commission de délimitation de la plage de Ronce-les-Bains, la représentation de l'Office aux manifestations syndicales ostréicoles, l'organisation des visites des laboratoires de contrôle par des groupements divers : Ecole normale d'instituteurs de la Gironde, École primaire supérieure de Marennes, Confédération des associations viticoles, École d'agriculture de Grignon, Congrès des gastronomes, etc.

## V. — Conseils internationaux.

### A. *Conseil international pour l'Exploration de la mer.*

Le Conseil international pour l'Exploration de la mer, sur l'invitation du Gouvernement français, a tenu en 1933 sa séance annuelle à Paris, sous la présidence de M. H. G. MAURICE, Secrétaire des Pêcheries d'Angleterre.

Les Délégations étrangères ont été reçues par M. le Ministre de la Marine marchande Eugène FROT et M. Théodore TISSIER, Président de la Délégation française.

Les séances ont pris place dans les locaux de l'Institut Océanographique spécialement aménagés à cet effet.

En plus de M. LECOURBE, Conseiller d'État, Directeur des Pêches maritimes, second délégué, de nombreux experts français ont pris part aux séances : MM. JOUBIN, LE DANOIS, ROULE, FAGE, TERRIN, IDRAC, BEAUGÉ, BELLOC, LE GALL, DESBROSSES et RUFFAT.

Le Conseil, dès sa première séance, a rendu hommage à la mémoire d'un de ses Vice-Présidents, l'illustre Professeur Johannès SCHMIDT, décédé au début de l'année et aux obsèques duquel M. LE DANOIS avait représenté la Délégation française et l'Office des Pêches maritimes.

Le Professeur KNUDSEN a pris la place de son regretté compatriote dans le bureau du Conseil.

Le Professeur SCHMIDT a été remplacé à la présidence d'un des Comités du Conseil qui lui avait été confiée, par M. Vedel TANING.

D'autre part, le Professeur H. B. BIGELOW, Président du Conseil international des Pêcheries de l'Amérique du Nord, assistait à la réunion.

Afin de marquer l'union intime qui existe entre les deux grands Conseils internationaux de Recherches maritimes d'Europe et d'Amérique et pour permettre l'établissement de programmes combinés des deux côtés de l'Océan, un nouveau Comité, le Comité Atlantique a été spécialement créé pour établir ces relations constantes; il a été placé sous la présidence du Directeur de l'Office des Pêches maritimes.

Une partie des croisières des navires de recherches des États-Unis *Atlantis*, du Danemark *Dana*, et de la France *Président-Théodore-Tissier* sera établie en accord avec le programme édicté par le nouveau Comité Atlantique.

Dans le Comité qui s'occupe spécialement de la mer du Nord et où M. LE GALL siège comme expert français, un programme de recherches et de croisières combiné pour les études sur le hareng a été établi à la réunion de Paris; c'est en exécution de ce programme qu'a été effectuée la croisière de l'avis *Ardent*.

A la demande du Ministère de la Marine marchande, une enquête auprès des divers États est en cours pour la détermination de la taille marchande des poissons.

#### B. *Commission internationale pour l'Exploration scientifique de la mer Méditerranée.*

La Commission internationale pour l'Exploration scientifique de la mer Méditerranée, sur l'invitation du Gouvernement italien, a tenu son assemblée plénière à Naples du 22 au 26 octobre 1933, sous la présidence de Son Excellence, le Grand Amiral Duc Thaon di REVEL, assisté de M. LE DANOIS, Secrétaire général.

La Délégation française comprenait : M. le Président Théodore TISSIER, MM. ROULE et BELLOC.

En plus du compte rendu des études faites par les différents États en Méditerranée, deux conférences scientifiques ont pris place au cours de la réunion, sur la biologie et la réglementation de la pêche de l'esturgeon et sur la valeur alimentaire du poisson de mer.

Les résolutions principales prises par la Conférence ont porté particulièrement sur le développement en Méditerranée de l'étude des courants, principalement de ceux provenant de l'Océan Atlantique, et des recherches sur la composition chimique de la chair des poissons méditerranéens. D'autre part la Commission a adopté, à l'unanimité, un certain nombre de vœux concernant la protection des esturgeons en vue de la réglementation de la pêche de ce poisson, dans la Mer Noire notamment.

Les délégués des différents États ont été admirablement reçus par les Représentants du Gouvernement italien.

C. — *Conseil international des Pêcheries de l'Amérique du Nord.*

Bien que la France, par suite des restrictions budgétaires, n'ait pu être représentée aux réunions du Conseil international des Pêcheries de l'Amérique du Nord, une liaison étroite entre ce Conseil et notre Pays a pu être assurée par suite de la visite à Paris de son Président, le Professeur H. B. BIGELOW.

La création du nouveau Comité Atlantique dont nous avons parlé à propos du Conseil international pour l'Exploration de la mer et la future croisière du *Président-Théodore-Tissier* rendra plus efficace encore à l'avenir la participation de la France au Conseil américain, au plus grand profit des études qui intéressent la grande pêche (Terre-Neuve et Groenland).

Dans ce rapport, Monsieur le Président, j'espère vous avoir fourni un aperçu général sur le fonctionnement de l'Office des Pêches maritimes, je crois qu'il est inutile d'insister sur l'apport considérable que représente dans nos études et nos recherches l'utilisation du splendide navire qui porte votre nom.

Espérant pour nos travaux votre haute approbation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de mon très profond et très respectueux dévouement.

*Paris, le 30 janvier 1934.*

ED. LE DANOIS, Docteur ès Sciences,  
*Directeur de l'Office des Pêches maritimes.*

---